

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 6

Artikel: La UFA per son procès contre la Société des compositeurs de musique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le IV^{me} Bal du Cinéma

Une fois de plus, les Genevois avaient à cœur d'organiser le bal de la cinématographie suisse : ils l'ont fait le 11 mars, le jour même où loueurs de films et exploitants de la Suisse romande se réunissaient en d'importantes assemblées.

Une formule nouvelle devait y faire ses preuves. Abandonnant les hôtels de premier ordre — Bergues, Lausanne-Palace — les grands chefs des réjouissances ont estimé qu'il fallait essayer le « dancing populaire ». C'est ainsi que ce quatrième bal eut lieu au Palais d'Hiver, ayant revêtu pour la circonstance une somptueuse décoration espagnole. Idée fort heureuse, semble-t-il, puisque l'entrain le plus endiablé fut de la fête jusqu'à l'aube. Et l'on eut le plaisir de voir un plus grand nombre de directeurs, venus même de fort loin, de Bâle, de Zurich, de St-Gall, ainsi que de Locarno.

Cette belle manifestation, si réussie, débuta par un banquet servi à la Brasserie Centrale, dont voici le menu pour les absents :

HORS-D'ŒUVRE RICHES
—
VOL-AU-VENT FINANCIÈRE
—
POULARDE DE BRESSE CASSEROLE
PETITS POIS PAYSANNE
SALADE
—
COUPE CENTRALE
PATISSERIES

La gaité et une belle intimité régnèrent dès le début de la soirée jusqu'à l'aube.

Au dessert, notre rédacteur allemand, M. Jos. Schumacher, en quelques vers improvisés et pleins d'esprit, exprima la joie de tous. M. Schumacher fut très applaudi.

Et l'on se rendit sur les lieux... Dès l'entrée, on se sent à l'aise. On a l'impression très nette que l'on va s'amuser... Chacun s'installe. Nos grands loueurs, accompagnés de leurs charmantes épouses, fraternisent en un splendide « Locarno » ; Eos, magnifiquement représenté par son actif directeur, M. Reinegger, accompagné d'une nombreuse et fort aimable suite, Pathé et Emelka font le meilleur ménage, le directeur d'Osso, débarquant à l'instant de Paris, conte à ses voisins ses succès en films et... de cœur, car notre ami va se fiancer... M. Ramseyer, de « Cinévox », parle de Grock, tandis que les représentants de la maison « Bauer » pensent installer un de leurs excellents appareils.

Quant à M. Karg, il est bien occupé à signer des contrats pour son remarquable « Au Mont-Blanc, ciel étoilé ».

Notre sympathie très vive va vers ces gens affairés, qui s'empressent d'une table à l'autre. Ce sont les organisateurs, héros de la soirée, heureux de leur réussite bien méritée. Ils ont nom : Reyrenns, directeur de



La belle affiche du Bal du Cinéma 1931

la Fox-Film, toujours plein d'entrain, l'âme de tous les bals du cinéma ; Dubois, un parfait chef de protocole, qui réserve à tous une réception charmante ; Salberg, directeur de la Warner Bros, à qui l'on doit en bonne partie l'entrain endiablé qui triompha dès dix heures ; Glückmann, Huboux, Palivoda, Hoffmann, Menthonnex, Ghini et Dumont, et nous nous excusons auprès de ceux que nous avons certainement et bien involontairement oubliés.

Le clou de la soirée fut le concours filmé de la Reine du Cinéma, pour lequel une trentaine d'inscriptions avaient été recueillies. En présence d'un public extrêmement nombreux, les candidates à la couronne affrontèrent crânement la curiosité de la foule et les feux convergents des projecteurs.

La tâche du jury fut difficile, car toutes les candidates rivalisèrent de grâce et d'élégance. Il fallut opérer une première sélection, puis un se-

cond défilé, vers une heure du matin, permit de désigner l'éphémère majesté. A l'unanimité — et cette décision fut ratifiée par les danseurs — Mlle Henriette Brunet, une jolie blonde, Genevoise, mannequin chez une couturière de la rue Bonivard, fut proclamée Reine du cinéma suisse pour 1931. La jeune souveraine reçut une superbe gerbe cravatée aux couleurs genevoises. Ses deux demoiselles d'honneur, Mlles Marianne et Betty, furent également fleuries.

On tourna naturellement une longue bande du concours que l'on a pu voir quelques jours sur l'écran de toutes les salles de Suisse.

Vers deux heures du matin, le cinéma opéra de nouveau. On filma une joyeuse farandole et l'on assista aux étourdissants exercices des Daniel's, équilibristes de force, et à un amusant tour de chant de Pellos.

Puis, dans le féerique décor espagnol du Palais d'Hiver, la fête du cinéma continua, trépidante, au son des musiques de l'entraînant orchestre Bernard's.

La prise de vues fut assurée par les soins de Film Aap, à Genève, qui, quoique avisés au tout dernier moment, mirent sur pied une excellente installation. Félicitons une fois de plus M. Masset, le sympathique et si actif directeur de Film Aap, de son organisation de premier ordre, qui lui a permis, malgré le peu de temps dont il disposait, de tenir pleinement les engagements des organisateurs.

Il ne nous reste plus que le regret d'une très belle manifestation, trop tôt terminée, et la joie de penser que l'on récidivera l'an prochain. Bravos et félicitations à tous ceux qui ont contribué à un si éclatant succès.

La Ufa perd son procès contre la Société des Compositeurs de Musique

Berlin. — Le Vergert Kammer des Landgerichts vient de donner son jugement dans le fameux procès que la Ufa a intenté contre la Gema (Société des Auteurs et Compositeurs).

Ce jugement déclare qu'en principe, les films sonores sont soumis au droit d'auteur, de la même façon que les films muets accompagnés de musique.

On ne connaît pas encore les différents paragraphes ni les motifs de ce jugement.

La presse accuse l'industrie entière d'avoir manqué d'énergie vis-à-vis de la Société des Compositeurs ; elle fait remarquer que maintenant deux ans sont nécessaires pour ramener les choses au point.